

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2025

---

ACCORDER LE VERSEMENT DES ALLOCATIONS FAMILIALES DÈS LE PREMIER  
ENFANT - (N° 1342)

## AMENDEMENT

N ° AS3

présenté par

M. Bazin, rapporteur général, Mme Corneloup, Mme Gruet et M. Di Filippo

-----

### ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.